



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023

Le onze décembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Renaud de Clermont-Tonnerre, Maire, suivant convocation faite le quatre décembre deux mille vingt-trois.

**Membres présents :** M. Renaud de CLERMONT-TONNERRE, M. Bertrand REGNAULT, Mme Brigitte LOZAC'H, Mme Annie LONEUX, Mme Chantal GEFFROY, M. Jean-Claude SALAUN, Mme Hélène TASSEL, M. Yvan PELLÉ, M. Mathieu BRETON, M. Hervé LOUSSAUT, Mme Sophie BELLEC,

**Membres absents excusés :** M. Claude SICHE qui a donné procuration à Mme Brigitte LOZAC'H, Mme Anne, Marie QUÉRÉ, Mme Annie PAILLER qui a donné procuration à M. Bertrand REGNAULT, M. Alexandre MOYOU qui a donné procuration à Mme Annie LONEUX,

**Secrétaire de séance :** M. Hervé LOUSSAUT

N° Délibération	Objet	Proposition du conseil	Décision
n°2023/39	Revalorisation des frais forfaitaires de déplacement	– <b>Porter</b> le montant de l'indemnité forfaitaire en cas de fonctions essentiellement itinérantes à 250€ par an.	Adopté à l'unanimité
n°2023/40	Mise en place d'une télégestion a la salle Guillaume Lejean  Convention avec le SDEF	– <b>Approuver</b> le projet d'étude technique liée à l'installation de GTB avec télégestion de bâtiments publics culturels en lien avec le programme ACTEE 2 – SUMAC.  – <b>Autoriser</b> le Maire à signer la convention financière ainsi que les éventuels avenants et toutes autres pièces nécessaires à l'exécution de la convention.	Adopté à l'unanimité
n°2023/41	Installation temporaire du salon de coiffure au n°4 place du bourg	– <b>Approuver</b> la proposition du maire – <b>Autoriser</b> Monsieur le Maire à signer le bail à intervenir – <b>Autoriser</b> Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.	Adopté à l'unanimité
n°2023/42	Refacturation de travaux de réparation et de remise en état après les locations des salles des fêtes	– <b>Approuver</b> la proposition du maire – <b>Autoriser</b> Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.	Adopté à l'unanimité
n°2023/43	Mise en place du dispositif cantine à 1€	– <b>Fixer</b> la grille tarifaire de restauration scolaire à compter du 1er janvier 2024, pour une durée illimitée jusqu'à une prochaine révision des tarifs ou des aides de l'Etat le cas échéant, comme suit :	Adopté à l'unanimité

		<b>QF</b>	<b>1 Enfant</b>	<b>Tarif réduit à partir du 3ème enfant</b>	
		0-1000	1€	/	
		1001-1600	3€	1,55€	
		1601 et +	3,30€	1,70€	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Autoriser</b> le Maire à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>			
n°2023/44	Refacturation des travaux de gravillonnage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Approuver</b> la proposition du maire</li> <li>- <b>Autoriser</b> Monsieur le Maire à refacturer à M. et Mme Christian BARON, la somme de 234,20 € correspondant aux frais de remise en état de la voie menant au Guerrand,</li> </ul>			Adopté à l'unanimité
n°2023/45	Autorisation de mandater les dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Autoriser</b> le Maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2023</li> </ul>			Adopté à l'unanimité
n°2023/47	Validation de la sortie de la commune du Ponthou du syndicat intercommunal de voirie de Lanmeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Approuver</b> la sortie de la commune du Ponthou du syndicat intercommunal de voirie de Lanmeur-Plouigneau</li> <li>- <b>Autoriser</b> Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire,</li> </ul>			Adopté à l'unanimité
n°2023/48	Modification des statuts du syndicat intercommunal de voirie de Lanmeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Approuver</b> les nouveaux statuts du Syndicat intercommunal de voirie de Lanmeur</li> <li>- <b>Autoriser</b> Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire,</li> </ul>			Adopté à l'unanimité

Affiché le 19 décembre 2023,